



**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLÔTURE DE
LA TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DU 18 AVRIL 2020**

Brazzaville, le 2 Mai 2020

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Présidents des Groupes Parlementaires ;**
- **Honorables Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, Chers Collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**

Quinze jours durant, vous vous êtes résolus, chaque jour s'écoulant, de vous déconfiner, braver le danger covid-19, arpenter rues, avenues et boulevards,

franchir les points de contrôle « parfois avec tracas » et accomplir la tâche qui nous était assignée au cours de cette troisième session extraordinaire.

A vous toutes et à vous tous, j'adresse mes sincères félicitations et en même temps mes encouragements, car la guerre contre le coronavirus, qui touche tous les pays du monde, est loin d'être vaincue.

Pour ce faire, il nous faut davantage nous armer de force et de courage.

Au cours de cette session extraordinaire, un des nôtres a quitté le chantier parlementaire.

Après avoir exercé à la chambre basse, puis à la chambre haute, le Vénérable Dominique ALOKA a tiré sa révérence.

Puisse-t-il reposer en paix pour l'éternité.

En cet instant douloureux, avec votre permission, j'exprime, en votre nom et en mon nom personnel, notre compassion aux familles de ceux de nos compatriotes victimes des inondations provoquées

par les dernières pluies à Brazzaville, et d'autres encore fauchés par la bête immonde.

Si la moisson de la huitième session ordinaire administrative de février 2020, perturbée par la survenue de la pandémie du coronavirus, n'a pas comblé nos attentes, nous pouvons nous réjouir des résultats obtenus à la présente session extraordinaire.

C'est pour cela que, sur instruction du Président de la République, des mesures ont été édictées, largement commentées et diffusées à travers tout le pays.

Bien malheureusement, à l'ouvrage, ces mesures continuent à être ignorées par certains d'entre nous, provoquant quotidiennement une contamination régulière de nombreux compatriotes.

Je continue à m'interroger, certainement avec vous, au regard de ce constat, si nous avons pris conscience du caractère redoutable de cette pandémie qui a compromis la stabilité du monde.

Je voudrais vous rappeler que le confinement, tout comme le port du masque alternatif, le couvre-feu, l'état d'urgence, l'état de siège sont d'une nécessité vitale.

De cette tribune d'où je vous parle, j'entends encore en écho le dernier discours de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, il y a deux jours à peine, comme second message à la Nation sur la riposte au covid-19.

J'entends le Président dire, je cite « le Congo ne saurait être un îlot de miraculés dans une situation dramatique d'aussi grande envergure qui affecte la planète entière.», fin de citation.

Ces propos ont une grande force émotionnelle. Ils sont un morceau de vérité. Ils valent leur pesant d'or.

En effet, nous aurions, tant soit peu, arrêté la montée du covid-19 dans notre pays, si nous avions respecté un peu mieux les mesures barrières.

J'ai aussi entendu, il y a quelques jours, le cri de cœur de la Première Dame, Madame Antoinette

SASSOU-N'GUESSO, Présidente de la Fondation Congo Assistance, aux populations sur le covid-19.

Madame Antoinette SASSOU-N'GUESSO, émue, face aux spectacles désolants vécus dans les marchés domaniaux, demandait, à ceux qui ne l'ont pas encore compris, de se ressaisir pendant qu'il est encore temps.

Vouloir sortir aussi vite que possible du confinement est le vœu de tous.

Mais, ce vœu exige cependant, de la discipline et le respect de la règle établie, le respect, en un mot, des mesures barrières.

Nous sortirons du confinement, lorsque le covid-19 aura significativement reculé.

C'est pourquoi, le Président de la République a prorogé, à juste raison, la période du confinement et du couvre-feu.

Il s'agit d'une nécessité vitale qui fait loi.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés, Chers Collègues ;

Mesdames, Messieurs, Chers Amis ;

Alors que notre économie retrouvait peu à peu de la vitalité, nous voilà de nouveau confrontés à une situation économique des plus difficiles avec l'effondrement des cours du pétrole, consécutivement à la survenue du covid-19.

C'est dans ce contexte que nous venons de voter la loi de finances rectificative 2020.

Le Gouvernement, il faut le dire, a opéré des choix cornéliens qui vont permettre d'assurer le fonctionnement régulier de l'Etat au travers de :

- l'amélioration et la sécurisation des ressources publiques ;**
- la viabilisation de la dette publique ;**
- l'augmentation des dépenses de santé afin que le système sanitaire dispose des capacités et des ressources nécessaires pour mieux lutter contre le covid-19 ;**

- **l'amortissement des chocs économiques et sociaux.**

Dans ce cadre, un accent particulier a été mis sur :

- **l'achèvement et l'équipement de quelques hôpitaux généraux, c'est notre souhait, ainsi que la mise à niveau de certains hôpitaux de base et centres de santé intégrés à l'intérieur du pays ;**
- **je ne saurais taire le réaménagement des obligations fiscales et sociales des entreprises ;**
- **l'aide au secteur informel en situations financières critiques ;**
- **et surtout, l'assistance aux personnes vulnérables.**

Nous saluons la mise en place courageuse de ces mesures salvatrices par le Gouvernement de la République.

Dans cette optique, les Congolais doivent continuer d'abonder le fonds de solidarité qui a été mis en place pour disposer des moyens conséquents dans la lutte contre un ennemi implacable.

C'est en temps de crise que les peuples déploient leur génie créateur.

Comme a dit le poète, c'est le moment d' « allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté ».

L'heure est donc venue de nous mettre en ordre de bataille pour sortir de cette passe difficile.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés, Chers Collègues ;

Mesdames, Messieurs, Chers Amis ;

Aux fins de mener la guerre contre la propagation de la pandémie covid-19, notre chambre, pour ne pas dire le Parlement, en toute responsabilité et en toute légalité, vient d'autoriser la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, d'habiliter le Gouvernement à légiférer par ordonnance, et d'adopter la loi déterminant les conditions de mise en œuvre de l'état d'urgence.

Nous l'avons fait en conscience, en donnant ainsi à l'Exécutif plus de flexibilité dans son action.

Je tiens à insister sur le fait que depuis la dernière séance de questions d'actualités que nous avons eue à organiser dans cette salle, le Gouvernement a gagné en ardeur. C'est tant mieux.

Dans le même temps, nous nous insurgeons contre la défection de celles et ceux des Blouses Blanches qui ont trahi leur serment d'Hippocrate. Qu'ils cessent de faire honte à leur noble profession.

Cette défection met en évidence, en revanche, la compétence et le sens de responsabilité de celles et de ceux de leurs collègues qui, de façon constante, avec ardeur, sont restés à leurs postes, souvent au péril de leurs vies.

Qu'ils trouvent ici la reconnaissance des députés que nous sommes, et par conséquent, celle du peuple que nous représentons.

Au moment où je vais clore mon propos, j'aimerais attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité de dégonfler, tant soit peu, le ballon de la dette

intérieure ; ce faisant, le Gouvernement va, ipso facto, améliorer la demande et la consommation intérieures et booster l'économie nationale.

Ceci étant dit, chères congolaises, chers congolais, le covid-19 n'est pas un canular, n'est pas une invention congolaise, mais plutôt un mal terrible qui sème le deuil parmi nous et autour de nous. On le voit tous les jours.

Respectons donc les mesures barrières qui sont des mesures de survie.

Désormais, ne sortons plus sans masque, comme l'a demandé avec insistance le Président de la République.

Pour tout dire, nous voudrions saluer l'union sacrée des enfants du pays et, à cette occasion, féliciter ceux de nos compatriotes qui ont compris que ce qui nous unit est bien plus fort que ce qui nous divise.

Nous sommes un peuple de combat ; nous sommes un peuple de lutte ; nous sommes un peuple de défis.

A nos armes barrières. Nous vaincrons. Car à cœur vaillant, rien d'impossible.

Tous ensemble, luttons avec ardeur contre l'ennemi public numéro 1 qui est le nouveau coronavirus.

En disant cela, Je déclare clos les travaux de la troisième session extraordinaire.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République !

Je vous remercie.

Hymne national.